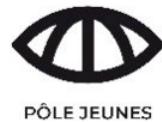




TOUSSAINT 2024 pour les 15-18 ans / 18-30 ans

Du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024



AUTORISATION PARENTALE

de participation aux rencontres à Taizé pour les mineurs.

Je soussigné (e) nom: prénom :

père / mère / tuteur légal,

demeurant :

CP : Ville :

Téléphone : E-mail :

détenteur (trice) de l'autorité parentale sur la personne de : (le mineur)

Nom et prénom :

Né(e) le : à

- L'autorise à participer au séjour à Taizé du lundi 28 octobre au vendredi 1er novembre 2024 : trajets aller et retour en car.

En cas d'urgence, les responsables pourront nous contacter au n° tél :

- Autorise les responsables à prendre toutes les décisions et mesures médicales nécessaires, en cas de besoin.

n° Sécurité Sociale auquel le mineur est rattaché :

Le jeune est allergique à

- Déclare avoir pris connaissance du programme, notamment des conditions de logement (dortoirs ou tentes) ainsi que du tarif : 110€/jeunes (transport A/R en bus – hébergement et repas compris)

- Déclare assumer totalement toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage pouvant être occasionné par le mineur, à l'occasion de sa participation aux rencontres.

ai noté que vu les dépenses engagées dès la clôture des inscriptions, soit le 27 septembre 2024, tout désistement ou annulation doit être signalé au responsable du groupe. Il ne donnera lieu à aucun remboursement sauf en cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille) et sur présentation d'un justificatif. Dans ce cas un montant forfaitaire de 50€ sera retenu à titre compensatoire d'une partie des frais d'organisation.

- joins le règlement de par chèque en espèces
Règlement à l'ordre de

Fait à le

Écrire à la main : « J'ai lu et approuvé, bon pour autorisation parentale » et signer.

Signature des parents